

Vademecum 2020

Version V3.1



LIGUE DE GOLF 
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

09/08/2020

Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes

LA TABLE DES MATIERES

La table des matières	1
Les modifications 2020	3
Le mot du Président	5
Les règlements généraux des épreuves de Ligue	6
Le Comité de l'épreuve et les bénévoles	6
Les responsabilités du Comité d'épreuve.....	8
L'organisation sportive	9
L'organisation financière	9
Les inscriptions.....	11
L'organisation au golf	12
Les Interclubs de Ligue	12
Les Grands Prix, Classics Mid Amateurs et Trophées Seniors.....	13
Les règlements particuliers et le code de comportement.....	14
Le certificat médical et le dopage	15
Le Plan Sportif Jeunes	16
Sélections équipe de ligue	16
Qualifications au Championnat de France des Jeunes.....	16
Qualifications au Championnat de France Minimes.....	17
Grands Prix.....	17
Informations Fédérales.....	17
Les épreuves jeunes	18
Calendrier des épreuves jeunes.....	18
Rencontre U14 Aura – Suisse.....	19
Rencontre U16 Aura - Suisse	20
Trophée des Petites & Petits Golfeurs U8/U10	21
Championnat Régional Jeunes.....	23
Championnat de Ligue U8 - U10.....	25
Finale Inter-Régions Jeunes U14 – U12	27
Promotion U16 Garçons – Inter-Régions Sud Est.....	29
Triangulaire U12- U10 - Aura - Occitanie – Paca	30
Inter ligues U12	32
Les Copines au Golf	33
Les Grands Prix Jeunes	35
Calendrier Grand Prix Jeunes U12 – U14.....	35



Règlement Général pour les Grands Prix Jeunes U12 – U14.....	36
Les épreuves par équipe dames	37
Calendrier des épreuves par équipe dames	37
Promotion Dames – Inter-Régions Sud Est.....	38
Promotion Mid Amateur Dames – Inter-Régions Sud Est.....	39
Promotion Seniors Dames – Inter-Régions Sud Est.....	40
Division 1 Dames Ligue	41
Division 2 Dames Ligue	42
Coupe Lady – Par équipe dames	43
Les épreuves par équipe messieurs	47
Calendrier des épreuves par équipe messieurs	47
Qualification Ligue - Promotion Messieurs.....	48
Promotion Messieurs – Inter-Régions Sud Est.....	49
Qualification Ligue - Promotion Mid Amateur Messieurs.....	50
Promotion Mid Amateur Messieurs – Inter-Régions Sud Est.....	51
Qualification Ligue - Promotion Seniors Messieurs.....	52
Promotion Seniors Messieurs – Inter-Régions Sud Est.....	53
Division 1 Messieurs Ligue	54
Division 2 Messieurs Ligue	55
Division 3 Messieurs Ligue	56
Division 1 Seniors Messieurs Ligue	57
Division 2 Seniors Messieurs Ligue	58
Les épreuves par équipe mixte	59
Calendrier des épreuves par équipe mixte	59
Championnat des Golfs de 9 trous	60
Championnat des Golfs de Montagne	61
Championnat de Ligue par Equipes mid-amateurs Mixte	62
Les Grands Prix.....	63
Calendrier des Grands Prix.....	63
Règlements Particuliers	63
Grand Prix de la Ligue & du Gouverneur.....	64
Les Classics Mid Amateur	65
Calendrier des Classics Mid Amateur.....	65
Règlements Particuliers	65
Les Trophées Seniors.....	66
Calendrier des Trophées Seniors (TS) et Trophées Vétérans (TV)	66



Règlements Particuliers	66
Parcours pour les Trophées Seniors.....	67
Championnat Individuel de Ligue Seniors	68
L'édition 2021	70
Candidatures à l'organisation d'épreuves pour 2021	70
Vademecum.....	70

Genre

Pour ne pas alourdir inutilement le texte, lorsque les Règles font référence à une personne, le genre utilisé concerne les deux sexes.

LES MODIFICATIONS 2020

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car surlignés.

Les textes à modifier pour la version définitive de 2020 sont surlignés en jaune.

Principale modification en 2020

Championnats de Ligue par équipe Dames et Messieurs

- Les divisions 1 Dames et Messieurs et la division 2 Messieurs passent à 14 clubs.
- Formule de jeu : Jour 1 en stroke play, jour 2 en match play.
- Nombre de montées ou descentes : 3.

Championnat de Ligue par équipe Mid Amateurs Mixte

- Création d'un championnat de Ligue Mid Amateur Mixte.

Grand Prix Senior, Trophée Senior et Trophée Vétérans

- Départs adaptés en fonction de la difficulté des parcours.

Suivi des modifications en cours d'année

Version V1.0

- Première version mise en ligne.

Version V1.1

- « Organisation financière » - Droits d'inscription des équipes dans les règlements particuliers.

Version V1.2

- Règlement complet de la Coupe Lady - Règlement du Championnat de Ligue Seniors.
- Plan Sportif Jeunes, Règlements des compétitions Jeunes.

Version V1.3

- Qualification au Championnat France Jeunes - Qualification au Championnat France Minimes

Version V1.4

- Division 1 Seniors Messieurs.

Version V1.5

- Grand Prix, Classic, Trophée : Champ de joueurs.
- Champ. Ligue Seniors Messieurs Div. 1



Version V1.6

- Parcours Trophée Seniors.

Version V1.7

- Champ. Ligue Seniors Messieurs Div. 1
- Intempéries dans les Interclubs de Ligue.

Version V2.0

- Promotions Inter régions : Mise à jour du nombre d'équipes qualifiées pour la phase finale.



LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis,

Cette année 2020 sera électorale pour les Comités Départementaux (en octobre), la Ligue (en novembre) et l'Instance Fédérale Nationale (en décembre) : ce sera sans doute l'occasion de nombreux changements car le bénévolat exige chaque année davantage, dévore et use.

Il s'agira malgré tout pour les plus ardents de s'engager et participer au bonheur de nos passionnés de tous âges, des plus modestes aux plus talentueux, qui tous contribuent à la bonne vitalité de notre sport.

Nous devons poursuivre dans notre volonté associative et économique : la santé de nos Clubs, en cette période de conjoncture incertaine et fragile, doit rester notre première préoccupation.

Nous devons agir pour le développement : si la FFGolf comptabilise 418 740 licenciés, AURA en revendique à elle seule 52 440 (soit 12.5 % des effectifs nationaux), confortant ainsi son rang de 2° Ligue de France.

Nos 52 440 licenciés, répartis sur nos 95 structures régionales, se décomposent en 37 630 Messieurs & 14 810 Dames. 5 283 sont âgés de moins de 19 ans.

Au constat de ces données encourageantes, à vous toutes et vous tous qui faites vivre notre sport avec dynamisme et passion, j'adresse mes chaleureux remerciements et suis convaincu que 2020 nous offrira de grands moments de sport, de détente et d'amitié.

Maurice Villard

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes



LES REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES DE LIGUE

Les dispositions des règlements généraux de la Ligue s'ajoutent à celles des règlements généraux du vade-mecum fédéral.

LE COMITE DE L'EPREUVE ET LES BENEVOLES

Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve (3 ou 5 membres) est composé du Délégué de Ligue, qui en est le Président, du ou des Arbitres désignés par la Commission d'Arbitrage de la Ligue et des personnes désignées par la Commission Sportive du Club recevant l'épreuve.

Les membres doivent obligatoirement être présent pour toute la durée de l'épreuve.

Dans les conditions définies par les règles de golf, seuls les arbitres ont autorité pour prendre une décision sur les règles.

Le Comité de l'Epreuve peut modifier la forme de jeu, annuler l'épreuve ou la faire jouer sur un nombre de jours inférieur à celui prévu au règlement particulier, même après le début de l'épreuve.

Délégué de Ligue

Il doit obligatoirement être présent pour toute la durée de l'épreuve.

En l'absence du Délégué désigné par la Ligue, ce rôle revient au Chef arbitre désigné par la Commission d'Arbitrage de la Ligue.

Epreuve fédérale	Le Directeur du Tournoi est nommé par la ffgolf
Epreuve Inter-Régions Grand Prix de la Ligue	Un membre du Comité Directeur de la Ligue
Grand Prix Départemental	Président du Comité Départemental
Grand Prix Club Classic Mid Amateurs Trophée Seniors	Un membre du Comité Directeur du club
Grand Prix Jeunes Champ. Régional Jeunes	Un membre de la Commission Sportive de la Ligue

Commission d'arbitrage

La Commission d'Arbitrage :

- Désigne les Arbitres sur les compétitions au calendrier de la Ligue
- Organise les formations des Arbitres et des Organiseurs d'Epreuves de Club (OEC).
- Evalue et propose la nomination des Arbitres de Ligue.
- Anime et gère au quotidien le corps arbitral de la Ligue.
- Planifie l'étalonnage des parcours sur le territoire de la Ligue.
- Conseille les clubs sur la rédaction de leurs règles locales.
- Assure le lien avec les instances fédérales sur toutes questions liées à l'arbitrage



La Commission d'Arbitrage est composée de :

- Arnould DE LAMARZELLE, Président.
- Marc BATTISTELLA, Secrétaire.
- Thierry PEYSSON, Vice-Président de la Ligue.

Equipe d'arbitrage

L'équipe d'arbitrage est composée de :

Epreuve Inter-Régions	Deux arbitres
Champ. Régional Jeunes	Deux arbitres
Grand Prix Jeunes	
Grand Prix	Deux arbitres
Grand Prix Mid	Deux arbitres
Classic Mid (3 jours)	
Classic Mid (2 jours)	Un arbitre sauf parcours étendu
Grand Prix Seniors	Deux arbitres
Trophée Seniors (3 jours)	
Trophée Seniors (2 jours)	Un arbitre sauf parcours étendu

Dans la mesure du possible, lorsque l'équipe d'arbitrage est composée de 2 arbitres, l'un d'eux sera un arbitre de proximité.

Comité de sélection

Le Comité de Sélection :

- Décide des sélections pour la composition des groupes de Ligue et pour les rencontres internationales.
- Attribue les wild cards pour exemptions aux Championnats Régionaux.
- Règle les litiges dans son domaine d'activité.

Tout joueur n'ayant pas honoré une sélection de Ligue, sauf cas de force majeure apprécié par le Comité de Sélection, se verra exclu de tout encadrement. Les indemnités financières lui seront en outre supprimées.

Les wild Cards destinées aux joueurs U12, U14 et U16 pour les Grands Prix Jeunes et les Grands Prix, sont accordées par la Commission Sportive.

L'attribution des wild Cards par la Commission de Sélection relève d'une prérogative exceptionnelle dans le but d'accorder à un joueur l'autorisation de participer à une épreuve bien qu'il ne corresponde pas aux critères.

Le Comité de Sélection est composé de :

- Jean-Paul EXBRAYAT, Président de la Commission Sportive.
- Armand AUCH-ROY, Vice-Président.
- William BAUDRY, Manager Sportif Haut Niveau.

Bénévoles du club

La présence de bénévoles du club est obligatoire pour toute la durée de l'épreuve, pour :

- Aider à la préparation de la compétition (de préférence l'OEC ou l'arbitre du club).
- Assurer le starter.
- Assurer le recording.

Arbitres de la Ligue

Tous les Arbitres de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pourront bénéficier, à titre ponctuel et exceptionnel, de l'accès gratuit aux différents parcours de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, en accord avec les Présidents des clubs.



LES RESPONSABILITES DU COMITE D'EPREUVE

Comité d'Epreuve

Le Comité d'épreuve est responsable :

- De l'application des règlements de compétition (catégorie, droit de jeu, certificats médicaux, etc., ...)
- De la préparation du terrain (emplacement des drapeaux, hors limite, etc., ...).
- De la tenue du Tableau Officiel (règlements de l'épreuve, règlements ffgolf, règles locales, plan d'évacuation, numéros d'urgence, météo, départs et résultats, etc., ...).
- De l'organisation de la compétition (départs, starter, recording, suspension de jeu, départage, etc., ...)
- De l'envoi des résultats à la fin de la compétition.

Délégué de Ligue

Il doit faire parvenir chaque jour les résultats et les départs du jour suivant à :

- Maurice VILLARD : maurice_villard@orange.fr - IMPERATIF ET EN PRIORITE
- La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes : golf.auvergne-rhone-alpes@orange.fr - IMPERATIF
- FFGolf : sportif@ffgolf.org – Pour les Promotions inter-régions uniquement.
- Marc BATTISTELLA : m.battistella@orange.fr
- Jean Paul EXBRAYAT : jean-paul.exbrayat@wanadoo.fr

Il proclame les résultats.

Il organise le transfert des talkies walkies.

Les talkies walkies sont à prendre auprès de :

- La Ligue pour les départements 01/38/42/43/69/73/74.
- Christine HABEGRE pour les départements 07/26.
- Gilles PASSELAIGUE pour les départements 03/15/63.

Ils doivent être rapatriés dans les 48 h aux responsables cités ci-dessus sauf accord d'Armand AUCH-ROY ou le secrétariat de la Ligue.

Arbitre

Il fait le marquage du terrain et positionne les drapeaux, avec un responsable du club.

Il établit les règles locales.

Il fait respecter les règles de golf.

Il fait respecter les cadences de jeu avec l'aide des Membres du Comité d'Epreuve.

Il positionne sur le parcours, avec un responsable du club, les commissaires.

Rapport de Tournoi

Un rapport de tournoi est rempli par le chef arbitre dès la fin de la compétition et transmis à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et à la Commission d'Arbitrage.



L'ORGANISATION SPORTIVE

A la Charge du Club organisateur

En complément des dispositions des Cahier des Charges du vademecum FFGolf :

Terrain : mise à disposition durant toute la durée de l'épreuve.

Marquage : Prévoir cannes et bombes de marquage correspondantes, piquets, etc.

Voitures : minimum 2 voitures, pour la préparation et la compétition.

Signaux sonores : minimum 3 pour interruption et reprise de jeu + utilisation de « Météo orage » si besoin.

Raclettes : minimum 2 raclettes.

Informatique : départs et résultats chaque jour sur le site du club par la personne habilitée du club et diffusion de ces documents, sous la responsabilité du Délégué de Ligue (Voir rôle du Comité).

Bénévoles du Club : Prévoir des bénévoles du club en nombre suffisant, pour assurer la préparation du terrain, le starter, le recording et l'aide sur le parcours.

Informations médicales : prévoir obligatoirement une trousse de 1er secours, l'affichage des numéros de téléphone du SAMU et des pompiers.

Défibrillateur : Il est vivement préconisé pour les clubs qui organisent des épreuves fédérales et de Ligue.

Membres et green-fees : aucun départ ne devra avoir lieu avant le départ de la compétition. Départ possible ½ heure après les derniers compétiteurs.

Documents de jeu : impression des règles locales et ffgolf, des départs, des documents divers, des résultats intermédiaires et finaux.

Journée d'entraînement

Lors des championnats officiels de la Ligue, individuels ou par équipes, de deux jours et plus, toutes les joueuses et tous les joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe, pourront effectuer gratuitement une reconnaissance du parcours, 5 jours avant le début de l'épreuve, en excluant le week-end.

La liste des participants sera transmise au club 48h après la clôture des engagements avant 14h.

Pour les épreuves se déroulant sur une journée, la reconnaissance est assujettie à la gratuité ou à un green fee à taux réduit.

L'ORGANISATION FINANCIERE

Epreuves fédérales

Promotion

Prise en charge par la Ligue

- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).

Indemnités reversées au club receveur

- 150 € par équipe engagée.

Une facture doit être adressée à la Ligue.



Epreuves de Ligue

Championnats par équipes Dames, Messieurs, Mid et Seniors

Prise en charge par la Ligue

- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).

Indemnités reversées au club receveur

- 150 € par équipe engagée.

Une facture doit être adressée à la Ligue.

Grand Prix de Ligue et Championnat Individuel Seniors

Prise en charge par la Ligue

- Trophées.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).

Indemnités reversées au club receveur

- 55 € par adulte sur 2 jours.
- 70 € par adulte sur 3 jours.
- 35€ par jeune né en 1995 et après.

Une facture doit être adressée à la Ligue.

Compétitions Jeunes U12 -U14 : individuelles et par équipes & Grand Prix (Sauf les rencontres internationales)

Prise en charge par la Ligue

- Réception des engagements et des règlements, départs, arbitrage, Trophées.
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).

Prise en charge par le Club

- Cocktail de remise des prix à sa charge.

Indemnités reversées au club receveur

- Par équipe : 140 € par équipe engagée.
- En individuel : 35€ pour les 2 jours / par jeune.

Une facture doit être adressée à la Ligue.

Grand Prix Jeunes Majeur

Prise en charge par la FFGolf

- Réception des engagements et des règlements, départs, recording, envoi des résultats, peinture et médailles.

Prise en charge par le Club

- Les frais des 3 arbitres et le cocktail.



Grand Prix, Classic-Mid-Amateurs et Trophée Seniors

Prise en charge par le Club

- Les droits d'engagement sont acquis par le Club organisateur.
- Frais des bénévoles (Voir § Frais des bénévoles).
- Trophées (égaux entre Dames et Messieurs) et frais de cocktail.

Frais des bénévoles

Les frais des bénévoles pris en charge, pour la préparation et la compétition, sont :

- Pour le Délégué de Ligue et les arbitres : Déplacement, hébergement et restauration.
- Pour l'élève arbitre, nommé par la Commission Arbitrage, et l'OEC : Seul le déjeuner est pris en charge.

La note de frais est à envoyer, à la Ligue ou au club suivant la prise en charge, dans les 2 semaines suivant la compétition, accompagnée des factures et tickets de caisse de bar et de restauration, dûment signés par les intéressés.

LES INSCRIPTIONS

Limitation du nombre d'inscrits

La Commission Sportive de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit de limiter les engagements, qu'ils soient individuels ou par équipes.

Inscription et droits d'engagement

Seule la date de clôture des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Pour tout forfait après la date de clôture des inscriptions, le droit d'inscription reste acquis.

Inscription dans les épreuves individuelles de Ligue

Grand Prix Jeunes, Grand Prix Ligue, Championnat Individuel Senior

Inscriptions

Par courrier à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Règlement des droits d'engagement

A effectuer par chèque ou virement à l'ordre de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.

Tout oubli ou retard de ce règlement entrainera la non-participation à l'épreuve.

Inscription dans les épreuves par équipe de Ligue

Petites & Petits Golfeurs, Coupe Lady, Championnats Ligue par équipes, Championnat des Golfs 9 trous, Championnat des Golfs de Montagne

Un joueur ne doit jouer que pour un seul Club par année civile dans les compétitions par équipes nationales ou régionales, sous peine de disqualification de l'équipe. Le terme « jouer » signifie avoir participé à la qualification ou avoir figuré sur une fiche d'ordre de jeu.

Le respect des règles d'éligibilité des équipiers (ex. conditions d'index) à la date de clôture des inscriptions est de la responsabilité du club et de son Capitaine



Inscription des équipes

Sur extranet au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.

Inscription des équipiers

Sur extranet au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.

Règlements des droits d'engagement

Par chèque ou virement bancaire du Club ou du Comité Départemental, à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, au plus tard à la date de clôture des inscriptions des équipes avant minuit.

Tout oubli ou retard de ce règlement entrainera la non-participation à l'épreuve.

Inscription dans les épreuves par équipe Inter Régions

Le respect des règles d'éligibilité des équipiers (ex. conditions d'index) à la date limite d'inscription est de la responsabilité du club et de son capitaine.

Inscription des équipes

Sur extranet au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.

Inscription des équipiers

Sur extranet au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.

Règlement des droits d'engagement

Ils sont prélevés directement par la ffgolf à la date de clôture des inscriptions.

L'ORGANISATION AU GOLF

Relations Club Organisateur – Clubs Participants

Lors des championnats de Ligue, individuels ou par équipes, les membres du club organisateur pourront jouer gratuitement dans les clubs participants à concurrence de 3 départs au maximum.

Les réservations devront impérativement être faites par le secrétariat du club organisateur et suivant les disponibilités des clubs participants.

LES INTERCLUBS DE LIGUE

Réunion des Capitaines

La réunion des Capitaines, pour les épreuves par équipe, a lieu la veille à 19 heures.

La présence est obligatoire sous peine de disqualification de l'équipe (voir règlement ffgolf).

Les documents pour cette réunion sont à télécharger sur le site de la Ligue. Les règles locales spécifiques, les cadences de jeu ainsi que les documents présents sur le site mais modifiés avant la compétition, seront distribuées lors de la réunion.



Intempéries et circonstances exceptionnelles

Tour de qualification

Si 4 vagues complètes, ou plus, sont rentrées, le classement de la qualification est réalisé sur les vagues complètes rentrées en retirant la plus mauvaise carte.

Si moins de 4 vagues complètes sont rentrées, le tour est annulé et recommencé le lendemain. Le classement de la compétition se fait alors sur un tour en stroke play.

Match play

Voir vademecum fédéral

LES GRANDS PRIX, CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHÉES SENIORS

Les Grands Prix Jeunes sont organisés par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les Grands Prix, les Classics et les Grands Prix Mid Amateurs, les Trophées et les Grands Prix Seniors sont sous la responsabilité de la Ligue. Les Clubs doivent respecter scrupuleusement le Cahier des Charges de la ffgolf et celui de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Des modèles sont disponibles sur le site de la Ligue (rubrique **COMPETITION - DOCUMENTS**) pour faciliter la rédaction des règlements de compétition.

Le Club peut être sanctionné par la ffgolf pour toute infraction au règlement.

Champ des joueurs

Compte-tenu de la durée du jour dans la région, le nombre maximum de joueurs autorisés est fixé à :

- 96 joueurs du 01 au 15 mars.
- 81 joueurs du 16 au 31 octobre.

Date limite d'inscription

Elle est fixée à au moins 2 semaines avant le début de l'épreuve.

Contrôle des inscrits

Il est fait par l'organisateur au lendemain de la clôture des inscriptions et transmis impérativement à la Ligue dans les 48h pour validation et attribution des wild cards.

Wild card

Accordées par la **Commission Sportive** aux jeunes U12 à U16 qui auront confirmé leur inscription et après règlement au club organisateur.

Répartition des wild cards : 2 wild cards pour le club, le reste pour la ligue, sauf GP Jeunes Majeur d'Evian.

Modalités d'attribution : Voir Plan Sportif Jeunes.

Liste des inscrits

La liste des inscrits et la liste d'attente doivent être publiées sur le site du club 10 jours avant le début de l'épreuve et transmises à la ligue pour info sur son site.

Tirage des départs

Possibilité d'aménagement des horaires pour les scolaires et universitaires lors du 1er jour.



Grands Prix et Trophées Seniors

Les départs se font des repères définis par la Commission Sportive de la Ligue (Voir tableau § « Trophées Seniors »)

Trois prix Bruts pour les Seniors Messieurs et les Seniors Dames.

Trois prix Bruts pour les Vétérans Messieurs et Vétérans Dames.

Le joueur ayant le meilleur score en brut, gagne le prix général, qu'il soit Senior ou Vétérant.

Trophées Vétérans

Les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

Trois prix Bruts pour les Messieurs et pour les Dames.

Echéancier

Pour la liste de diffusion à la Ligue, voir § « Les responsabilités du Comité d'Epreuve / Le délégué de Ligue »).

- J - 60 : Envoi du projet de règlement à la Ligue pour validation.
- J - 30 : Publication de l'épreuve sur le site de la Ligue.
- J - 15 : Date limite d'inscription et règlement par chèque ou virement.
- J - 13 : Envoi par le club, à la ligue, pour attribution des wild cards jeunes de Ligue, de :
 - La liste des joueurs retenus (hors wild card).
 - La liste d'attente.
- J - 11 : Attribution des wild cards Ligue et club.
- J - 10 : Publication par le club et envoi à la de :
 - La liste des joueurs retenus avec wild card.
 - La liste d'attente.
- J - 2 : Publication des départs et envoi à la ligue.
- J : Début de la compétition.
- J et suivants : Envoi, dès que possible, des résultats et des départs du tour suivant.

LES REGLEMENTS PARTICULIERS ET LE CODE DE COMPORTEMENT

Règlements particuliers

Les règlements particuliers des épreuves complètent les règlements généraux des épreuves fédérales et des épreuves de Ligue.

Les conditions de ces règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Interdiction de fumer

L'interdiction de fumer, comme prévue dans le Vademecum fédéral, est étendue à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (Jeunes, Adultes, Mid Amateurs, Seniors et Vétérans) et de ses Comités Départementaux.



LE CERTIFICAT MEDICAL ET LE DOPAGE

Certificat médical ou Questionnaire Santé

Obligatoire pour toutes les épreuves ffgolf, de Ligue et de Comité, pour Professionnels et Amateurs.

- Le certificat médical ou le questionnaires santé doit être enregistré par votre club 7 jours pleins avant le premier tour de la compétition. Pour votre sécurité, vérifier l'enregistrement de votre certificat sur le site Internet de la ffgolf.
- Le joueur est seul responsable de l'enregistrement de son certificat médical et de son questionnaire santé.
- Pour le certificat médical, vous pouvez utiliser soit le feuillet joint à la licence, soit un certificat médical sur papier libre. Dans ce dernier cas, n'oubliez pas de mentionner de façon très lisible, votre nom, prénom et numéro de licence.
- Le questionnaire santé, est disponible sur le site de la FFGolf dans votre espace licencié.

Dopage et l'encadrement des mineurs

Les joueurs de moins de 18 ans doivent obligatoirement avoir avec eux les documents suivants :

- « AUTORISATION PARENTALE » : prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage concernant les mineurs et majeurs protégés. (Article R. 232-52 du code du sport.).
- « AUTORISATION PARENTALE D'URGENCE MEDICALE » : Pour les déplacements de mineurs.
- « DROIT A L'IMAGE » : Pour l'utilisation de photos.

Les documents sont téléchargeables sur le site de la Ligue (rubrique **COMPETITION - DOCUMENTS**).

Sportifs, attention à l'automédication et aux risques auxquels elle peut vous exposer.

Sur toutes les compétitions et les entraînements, un contrôle anti-dopage peut être effectué.

Avant d'utiliser un médicament, il est impératif de s'assurer qu'il ne contient pas de substance interdite, selon le décret n°2018-1283 du 27 décembre.

<http://www.sports.gouv.fr>.



LE PLAN SPORTIF JEUNES

Le plan sportif jeunes est décliné dans toutes les institutions (ligue-comités-clubs). Les missions de chaque structure doivent être complémentaires, la ligue se positionnant en centre de ressources et d'expertise.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la filière sportive s'adresse à :

7 groupes : U16 filles – U16 garçons – U14 filles – U14 garçons – U12-U11 filles – U12 garçons – U11 garçons.

Sélectionnés à partir des classements des mérites nationaux (adultes et jeunes), du tableau des moyennes de stroke-play, des types de compétitions jouées et de l'index.

55 jeunes suivis et encadrés par 14 entraîneurs de ligue, préparateurs physiques et préparateurs mentaux.

28 ont intégré les centres d'entraînement régionaux : centre de Mionnay, centre des Volcans, centre de Charmeil.

41 coachings ligue sont validés comme préparation à la compétition

Poursuite de l'action des Copines au Golf, dont l'objectif est de motiver le maximum de jeunes filles à la compétition par la convivialité et le plaisir de jouer (voir règlements particuliers des épreuves jeunes).

Au niveau comité, la mise en place de circuits départementaux U12-U10 (voire U8) et la création d'interclubs doivent permettre de faire émerger une élite précoce dans ces catégories.

SELECTIONS EQUIPE DE LIGUE

Les jeunes peuvent être sélectionnés pour une épreuve individuelle ou par équipe de Ligue. Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration et d'équipement sont pris en charge par la Ligue.

Pour tout refus de sélection individuelle ou d'équipe (sauf cas médical ou scolaire étudié par le Comité de Sélection sur présentation de documents) et pour tout comportement qui pourrait être jugé non digne de représenter la Ligue Auvergne Rhône Alpes, le Comité de Sélection se réserve le droit de sanctionner, voire d'exclure le ou les jeunes de tous encadrements : stages, coaching, sélections et avantages accordés, pour l'année en cours.

Lors des stages ou regroupements, le staff d'encadrement peut exclure tout jeune dont le comportement ne serait pas digne de son statut

QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

Seulement 2 catégories U14 et U12, même champ de joueurs, avec mise en place dès les 1/8 de finales de matchs de classement

Trois étapes pour être qualifié :

Étape 1 : Championnat départemental

Il est obligatoire et compte pour le mérite jeunes. Certains joueurs, **ayant un programme de compétitions validés par la Ligue**, pourront obtenir une wild card pour les Championnats Régionaux.

Étape 2 : Championnats Régionaux

Pour les 2 championnats régionaux, les joueurs des groupes nationaux en seront dispensés.

Étape 3 : Finale Interrégionale

Le mode de sélection au Championnat de France des Jeunes est identique à celui de 2019, à savoir :

- Qualifiés directement à partir du Mérite National Jeunes du mois de juin 2020 :
U14 filles : 9 U14 garçons : 12
- Qualifiés à partir des résultats de la Finale Interrégionale :
12 filles : 15 U12 garçons : 11 U14 filles : 10 U14 garçons : 11.



QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES

Pour 2020, les Minimes joueront le Championnat de France à la même période que les Cadets. Deux compétitions seront organisées : du 28 au 31 octobre 2020 au Golf de St Emilionnais pour les Filles et au Golf de Moliets pour les Garçons. 60 minimes, 32 cadets et 4 wild cards DTN attribuées soit aux minimes, soit aux cadets.

Formule de jeu : 4 tours de stroke-play avec un cut après le 2^o tour.

La Fédération qualifiera 50% du champ directement par le classement du Mérite Jeunes de septembre 2020, les 50% restants seront attribués aux Inter-Régions en cours d'année, selon un quota donné par la fédération. Les joueurs de notre Inter Régions (AURA, Corse et PACA) seront sélectionnés en fonction de leur classement au Mérite Jeunes de Septembre et éventuellement pour la dernière place par la moyenne de Stroke-Play (sur 3 mois, en ayant joué un minimum de 8 tours). Le quota fédéral est de 6 pour les filles et 6 pour les garçons.

Nous conseillons aux U16 de jouer un maximum de Grands Prix avant le mois de septembre pour améliorer leur classement au mérite.

GRANDS PRIX

Les demandes de wild cards doivent être faites à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes en même temps que l'inscription faite au club organisateur, accompagnée impérativement du droit d'engagement.

A la réception de la liste des inscrits, le Comité de Sélection de la Ligue étudiera les demandes de wild cards en fonction du niveau de la liste des inscrits et de la catégorie calculée du Grand Prix. Il fera parvenir dans les 3 jours suivants la liste des wild cards.

INFORMATIONS FEDERALES

Appareils de mesure de distance

Pour 2020, la Commission Sportive Jeunes de la fédération et la Direction Technique Nationale ont décidé d'interdire l'utilisation des appareils de mesure de distance : montre, GPS, télémètre, application mobile...

Cette décision s'applique aux tournois exclusivement réservés aux jeunes (U21) lors des tours de compétition. Son utilisation sera autorisée lors des parties de reconnaissance.

Cette disposition concerne toutes les épreuves fédérales (individuelles et par équipes, U21 et moins) et toutes les épreuves jeunes (U21 et moins) organisées par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Liste des épreuves : les championnats départementaux, les championnats régionaux jeunes, la finale inter région, les promotions U16, la triangulaire U12, le trophée des petits golfeurs et golfeuses, le championnat régional U10-U8, les matchs Aura Suisse U16-U14, tous les grands prix jeunes.

Grands Prix Jeunes Majeurs

Les Grands Prix Jeunes Majeurs deviennent des épreuves nationales. Ils sont gérés par la ffgolf.

Une catégorie U14 filles et une catégorie U14 garçons (plus de classement spécifique U12).

Champ de 96 joueurs (66 garçons et 30 filles) sélectionnés par le mérite jeunes.



LES EPREUVES JEUNES

CALENDRIER DES EPREUVES JEUNES

NOM	LIEU	DEBUT	FIN	CLOTURE
Rencontre U14 AURA - SUISSE	Esery (74)	14-mars	15-mars	Sélection
Rencontre U16 AURA - SUISSE	Golf Club de Lyon (69)	21-mars	22-mars	Sélection
Les Copines au Golf	Seyssins (38)	28-mars		
Trophée Petits Golfeurs	La Commanderie (01)	25-avr.		10-avr.
Les Copines au Golf	Jiva Hill (01)	16-mai		
Champ. Régional Jeunes 1	Grenoble (38)	22-mai	23-mai	07-mai
Les Copines au Golf	Superflu (42)	06-juin		
Les Copines au Golf	Trois Vallons (38)	20-juin		
Champ. Régional Jeunes 2	Les Etangs (42)	20-juin	21-juin	07-mai
Championnat Ligue U8 - U10	Le Forez (42)	28-juin		13-juin
Promotion U16 Garçons	Aix Marseille (13)	16-juil.	18-juil.	16-juin
Finale Inter-Régions Jeunes	Valence Saint Didier (26)	07-juil.	09-juil.	Qualification
Triangulaire Inter-Ligues U12 U10	Massane (34)	02-oct.	03 oct.	Sélection
Inter Ligue U12	Massane (34)	20-oct.	23-oct.	Sélection



RENCONTRE U14 AURA – SUISSE

14 & 15 mars 2020 – Esery (74)

Organisation

Cette rencontre se joue chaque année le deuxième week-end du mois de mars, au Golf Club de Lyon les années paires et au golf d'Esery les années impaires.

Elle regroupe chaque année une sélection de 10 joueurs suisses et de 10 joueurs de la Ligue Auvergne – Rhône-Alpes, à savoir 4 filles et 6 garçons U14 par équipe.

Chaque équipe est libre d'établir ses critères de sélection.

Forme de jeu

1^{er} jour : 3 foursomes de garçons et 2 foursomes de filles / 18 trous en match-play.

2^{ème} jour : 10 simples / 18 trous en match-play, ordre de jeu : dans l'ordre inverse des index arrondis.

Les matchs peuvent être partagés et tous les matchs devront se jouer jusqu'à la fin, même en cas de résultat acquis pour une des deux équipes.

Le classement final sera établi par addition des résultats des foursomes et des simples : match gagné = 1 point, match partagé = 0.5 point.

Départage : En cas d'égalité parfaite à l'issue du dernier match du deuxième jour, chaque capitaine désignera un garçon et une fille de son équipe qui partiront en play off trou par trou depuis le trou n° 1 en foursome mixte (match-play).

Marques de départ : Repères III (jaunes) pour les garçons Repères V (rouges) pour les filles.

Tirage des départs :

- 1^{er} jour : les garçons partent en premier, suivis par les filles
- 2^{ème} jour : les filles partent en premier, suivies par les garçons.

Conditions particulières

Seuls les équipiers pourront être cadets des joueurs.

Chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Les positions de drapeaux seront disponibles la veille.

Les règles locales seront discutées entre les coachs le vendredi soir.

Selon les équipes, possibilité d'avoir 2 ou 3 personnes habilitées à donner des conseils.

L'utilisation de voiturette de golf par les joueurs, leurs cadets, les capitaines et personnes autorisées à donner des conseils est interdite durant toute la durée des matchs. Voiturette autorisée pour le comité.



RENCONTRE U16 AURA - SUISSE

21 & 22 mars 2020 - Golf Club de Lyon (69)

Organisation

Cette rencontre se joue chaque année le troisième week-end du mois de mars, au Golf Club de Lyon (France) les années paires et au Domaine Impérial (Suisse) les années impaires.

Elle regroupe chaque année une sélection de 10 joueurs suisses et de 10 joueurs de la Ligue Auvergne – Rhône-Alpes, à savoir 4 filles et 6 garçons U16 par équipe.

Chaque équipe est libre d'établir ses critères de sélection.

Forme de jeu

1^{er} jour : 3 foursomes de garçons et 2 foursomes de filles / 18 trous en match-play.

2^{ème} jour : 10 simples / 18 trous en match-play, ordre de jeu : dans l'ordre inverse des index arrondis.

Les matches peuvent être partagés et tous les matches devront se jouer jusqu'à la fin, même en cas de résultat acquis pour une des deux équipes.

Le classement final sera établi par addition des résultats des foursomes et des simples : match gagné = 1 point, match partagé = 0.5 point.

Départage : En cas d'égalité parfaite à l'issue du dernier match du deuxième jour, chaque capitaine désignera un garçon et une fille de son équipe qui partiront en play off trou par trou depuis le trou n° 1 en foursome mixte (match-play).

Marques de départ : Repères II (blancs) pour les garçons Repères IV (bleus) pour les filles.

Tirage des départs :

- 1^{er} jour : les garçons partent en premier, suivis par les filles
- 2^{ème} jour : les filles partent en premier, suivies par les garçons.

Conditions particulières

Seuls les équipiers pourront être cadets des joueurs.

Chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Les positions de drapeaux seront disponibles la veille.

Les règles locales seront discutées entre les coachs le vendredi soir.

Selon les équipes, possibilité d'avoir 2 ou 3 personnes habilitées à donner des conseils.

L'utilisation de voiturette de golf par les joueurs, leurs cadets, les capitaines et personnes autorisées à donner des conseils est interdite durant toute la durée des matchs. Voiturette autorisée pour le comité.



TROPHEE DES PETITES & PETITS GOLFEURS U8/U10

25 avril 2020 – La Commanderie (01)

Conditions de participation

Pour les Comités départementaux

Une équipe par comité composée de : 3 filles U10 dont au moins une U8

Une équipe par comité composée de : 5 garçons U10 dont au moins deux U8

Pour les joueuses et joueurs

- U10 (nés en 2010 et 2011).
- U8 (nés en 2012 et après).

Être licenciés dans un club du département, avec certificat médical enregistré. Pas de limite d'index **mais drapeau jaune recommandé.**

Forme de jeu

Filles : 1 Simple (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Garçons : 3 simples (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Le mixage entre U8 et U10 est autorisé dans la composition des doubles.

Départ (en shotgun) à 10h.

Parcours aménagé selon les distances préconisées par la fédération (Repère VII – Orange)

Engagement

Par les Comités Départementaux.

L'inscription d'équipes interdépartementales est acceptée pour les comités départementaux ci-dessous :

- Loire – Haute Loire.
- Allier – Cantal – Puy de Dôme.

Date limite d'inscription : 10 avril 2020 inclus.

Droit d'inscription : 120 € par Comité Départemental ou Interdépartemental

Règlement par chèque ou virement bancaire à la Ligue AURA.

L'inscription des joueurs et joueuses de chaque équipe se fera par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau devra être envoyé impérativement complété par mail à la Ligue. Ligue à contact@liguegolfaura.com

Chaque Comité devra OBLIGATOIREMENT nommer et inscrire sur le tableau des « suiveurs officiels de partie » dans les conditions ci-dessous :

- 2 suiveurs de partie pour l'équipe garçon.
- 1 suiveur de partie pour l'équipe fille.

Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve, à savoir :

- Absence d'un suiveur = + 10 coups.
- Pour les équipes garçons uniquement, absence de deux suiveurs = + 20 coups.



Classement

Le classement des équipes se fera par addition des scores des joueurs ou joueuses de chaque équipe.

Seules les équipes complètes (3 filles et 5 garçons) pourront être primées sur le podium.

Absence d'un(e) joueur(se) : le score sera remplacé par le plus mauvais score de la catégorie +1 coup.

Les scores des U8 garçons et filles compteront double.

Les 3 premières équipes garçons et filles seront récompensées.

Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Chariot obligatoire.

Présence obligatoire de 3 suiveurs de partie par comité.

Les joueuses et les suiveurs de partie recevront un panier repas offert au départ de la compétition. Cette compétition se déroulant en avril, veillez à ce que les joueurs soient correctement habillés.



CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES

22 & 23 mai 2020 – Grenoble (38)
20 & 21 juin 2020 – Les Etangs (42)
Qualification pour la Finale Inter Régionale U12 – U14

Conditions de participation

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française et étrangère, licenciés dans La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

La participation au Championnat Départemental est obligatoire.

Les joueurs étrangers peuvent participer aux Championnats Régionaux, mais en aucun cas ne pourront être qualifiés pour le Championnat de France (Règlement fédéral).

Forme de jeu

Stroke-play / 72 trous / 36 trous par championnat / 18 trous par jour pour toutes les catégories.

Catégories

U12 : 2008 et après.

U14 : 2006 et 2007.

Départs et Longueurs

Départs : les longueurs de jeu préconisées par la ffgolf seront respectées dans la mesure du possible.

Quotas par catégories

En attente des quotas fédéraux.

- Filles : U12 : ? U14 : ?
- Garçons : U12 : ? U14 : ?

Les filles et garçons U12 seront sélectionnés en fonction du classement du Mérite Jeunes (mai), de la moyenne de stroke play et de l'index.

Les filles et garçons U14 seront sélectionnés en fonction du Mérite Jeunes (mai) et de l'Index.

Engagement

Date limite d'inscription :

- **7 mai 2020 inclus pour le 1^{er} Championnat.**
- **5 juin 2020 inclus pour le 2^{ème} Championnat.**

Droit d'engagement : 40€ par épreuve.

Règlement à la Ligue Auvergne –Rhône- Alpes.



Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

U12 : Chariot obligatoire.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Qualification pour la Finale Inter Régionale

Chaque compétition donne des points en fonction du classement obtenu suivant le barème ci-dessous :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
U14 Filles	80	65	50	41	34	28	23	18	15	12	9	7	5	3	1									
U14 Garçons	80	65	50	45	40	35	31	27	23	20	17	14	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
U12 Filles	80	65	50	41	34	28	23	18	15	12	9	7	5	3	1									
U12 Garçons	80	65	50	45	40	35	31	27	23	20	17	14	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

Les ex-aequo partagent les points des places.

Exemple : 3 joueurs sont 3° ex-aequo, chaque joueur marque : $(50 + 45 + 40) / 3 = 45$ points.

Le classement final des qualifications régionales prendra en compte les points des 2 championnats.

Pas de wild card attribuée mais les joueurs peuvent, selon leur classement du 1^{ère} championnat régional se dispenser du 2^{ème} championnat. Ils seront classés avec les points de la 1^{ère} épreuve.

En cas d'ex-aequo pour les dernières places qualificatives, le départage se fera sur le meilleur score obtenu lors du 2° tour de la 2° qualification puis le meilleur score obtenu lors du 1° tour de la 2° qualification.

Nombre de joueurs pour la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

En attente des quotas fédéraux.

- Filles : U12 : ? U14 : ?
- Garçons : U12 : ? U14 : ?

Des évolutions sur ces quotas seront possibles selon les inscriptions dans les différentes catégories aux qualifications.

Champion de Ligue

Le titre de Champion de Ligue, filles et garçons, sera décerné en U14 et U12 par l'addition des points obtenus pour chaque épreuve.

Les titres de champion de ligue U16 seront décernés lors du Grand Prix de Ligue au golf du Gouverneur.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés doivent partir en play off sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve, pour désigner le titre de champion de Ligue.



CHAMPIONNAT DE LIGUE U8 - U10

27 septembre 2020 - Le Forez (42)

Conditions de participation

Joueurs et joueuses U8 (nés en 2012).

Joueurs et joueuses U10 (nés en 2011 et 2010). Le critère d'âge est l'année de naissance.

Compétition réservée aux enfants ayant participé aux épreuves des circuits départementaux.

Certificat médical enregistré au plus tard le 12 septembre 2020.

Forme de jeu

Phase qualificative

9 trous / Score maximum 10 coups.

Matin 9h30 départ shot gun, tous les joueurs.

Après-midi 13h45 départ shot gun, les 8 premiers joueurs qualifiés par catégorie selon le classement du matin.

Pour les éliminés du matin : concours de drive (trackman) et concours de putting, par catégorie mixte U10 et U8.

Phase finale

Match play sur 3 trous.

En cas d'égalité à l'issue des 3 trous, départage sur soit une approche soit une sortie de bunker soit un long putt.

¼ finale : Match 1 : 1 v 8 / Match 2 : 4 v 5 / Match 3 : 2 v 7 / Match 4 : 3 v 6.

½ finale : Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 / Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4

Finale.

Départs et Longueurs

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la ffgolf seront respectées dans la mesure du possible.

Classement

Le champion de Ligue des U8 et des U10 est celui ou celle qui aura gagné la finale en match-play. Un classement filles et un classement garçons. Les concours de drive et putting seront récompensés par catégorie.

Engagement

Date limite d'inscription : 12 septembre 2020 inclus.

Droit d'engagement : 35€ par joueur.

Droit d'engagement 20€ et repas 15€, règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les joueurs seront sélectionnés par les entraîneurs des Comités suivant les résultats des circuits départementaux et selon les quotas qui seront donnés en septembre.

Les Comités Départementaux communiqueront impérativement par Courriel à la Ligue, la liste des participants de chaque Comité avec nom, prénom, catégorie d'âge, club, index et numéro de licence, au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.



Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Chariot obligatoire.

ASBC : Présence et aide pour encadrer les animations.



FINALE INTER-REGIONS JEUNES U14 – U12

3 et 4 octobre 2020 – Albon (26)
Qualifications pour le Championnat de France des Jeunes

Comité d'épreuve

Un responsable de chaque ligue participera au comité.

Condition de participation

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés dans les Ligues de Corse, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes, sélectionnés par les ligues.

Chaque Ligue est libre quant à la méthode de sélection de ses participants.

Quotas par ligue

Chaque ligue pourra inscrire un nombre de joueuses ou joueurs qui ne pourra dépasser les quotas ci-dessous, toutes catégories et sexes confondus :

- Joueuses et joueurs en Pôles et sur Listes Haut Niveau et Espoir Haut Niveau : hors quotas.
- Provence Alpes Côte d'Azur : 43
- Auvergne-Rhône-Alpes : 43

Les joueurs de la Corse se rajouteront aux quotas des 2 ligues.

Pour la ligue Aura :

- Filles : U12 : 12 U14 : 9.
- Garçons : U12 : 10 U14 : 12.

Qualification Ligue AURA

- Pour les U12 : 50% seront qualifiés directement à la finale inter régions par le classement au mérite national jeunes du mois de septembre et 50% se qualifieront à la finale inter régions par les résultats au grand prix jeunes de Valence Saint Didier.
- Pour les U14 : 60% seront qualifiés directement à la finale inter régions par le classement au mérite national jeunes du mois de septembre et 40% se qualifieront à la finale inter régions par les résultats au grand prix jeunes de Valence Saint Didier.

Forme de jeu

Simple Strokeplay / 36 Trous / 18 trous par jour.

Départs

Rotation des départs pour les trois catégories sur les 2 tours.

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Classement et Sélection

Le classement définitif est établi sur le total des 36 trous.

Dans chaque catégorie, le départage des éventuels ex-aequo pour les dernières places qualificatives se fait sur les 18, 9, 6 et 3 derniers trous, puis trou par trou en remontant.

D'après ce classement et pour les 3 ligues, 36 compétiteurs U14 et U12 seront qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes 2020, selon la répartition suivante :

- Filles : U12 : 11 U14 : 8.



- Garçons : U12 : 10 U14 : 7.

En plus de ces quotas, dans chaque catégorie et sexe, 2 réserves seront désignées pour remplacer les éventuels forfaits. Ces quotas pourront être modifiés selon le principe des quotas flottants prévus dans le Vademecum Sportif.

Engagement

Droits d'inscription : 40€ par compétiteur.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Possibilité de reconnaître le parcours 5 jours avant la compétition, sauf le week-end, sous réserve de réservation des départs.

Les inscriptions seront transmises par le secrétariat de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard le **vendredi 25 septembre 2020** à minuit (seules les inscriptions transmises par les Ligues seront prises en compte).

Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

U12 : Chariot Obligatoire.

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



PROMOTION U16 GARÇONS – INTER-REGIONS SUD EST

16 au 18 juillet 2020 – Aix Marseille (13)

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2020 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers

U14 : nés en 2006 et après.

U16 : nés en 2004 et 2005.

Forme de jeu

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14, doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

5 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus, sans tenir compte des catégories d'âges.

Les 6 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale - 3ème jour

Au minimum, un équipier U14 est obligatoire pour la phase des match-plays. Pour cette disposition, lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble foursomes et simples est considéré comme constituant un seul tour.

2 foursomes et 5 simples / match-play / 36 trous.

Ordre des matchs : 1 v 6, 2 v 5, 3 v 4.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3ème division nationale pour 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 16 juin 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 8 juillet 2020 inclus.

Droits d'engagement fixés à 280 € par équipe.

Facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

L'entraînement entre les 2 tours de la qualification est interdit.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. **Toute infraction est assimilée à une infraction au code de comportement.**



TRIANGULAIRE U12- U10 - AURA - OCCITANIE – PACA

03 1& 04 octobre 2020 – Massane (34)

Règlement en attente

Conditions de participation

Les équipes peuvent être composées de 14 joueurs au maximum (9 Garçons et 5 Filles) afin de permettre des remplacements entre chaque tour.

L'équipe sera désignée par le Comité de Sélection de la ligue.

Forme de jeu

6 greensomes U12 (nés en 2008 et après) : Avec 4 Filles minimum.

12 simples.

La composition des 6 greensomes est laissée libre (remise des feuilles de match au Comité au début de chaque tour).

Programme

Susceptible de modification selon la disponibilité des terrains.

Marques de départ : adaptées à la catégorie U12.

Chariot obligatoire.

1er jour samedi matin

Reconnaissance du parcours - Réunion des capitaines.

1er jour samedi après-midi

Départ du trou n°1 à partir de 12h

Tour 1 : 6 greensomes stroke-play, classement sur les 4 meilleurs cartes de chaque équipe.

Tour 2 : 6 greensomes match-play, le score est comptabilisé en nombre de trous gagnés (chaque match va jusqu'au bout des 9 trous), classement sur le total des trous gagnés par chaque équipe.

2ème jour dimanche matin

Départ du trou n°1 à partir de 7h30 – 18 trous simple.

Deux matchs par départ, 9 trous suivis de 9 trous après échange d'adversaires.

Le score est comptabilisé en nombre de trous gagnés (chaque match va jusqu'au bout des 9 trous, classement sur le total des trous gagnés par chaque équipe.

Après chaque tour, l'équipe vainqueur marque 3 pts, la 2° marque 2 pts, la 3° marque 1 pt.

Bonus à la fin du tour 2 : 1 point bonus par thème

Speed golf (4 joueurs) jouer un trou le plus rapidement possible + concours de drive : 8 joueurs – cumul des 4 meilleures balles dont 2 filles minimum.

Les joueurs qui participent au speed golf doivent être différents de ceux du concours de drive.

Vainqueur

Classement final au total des points marqués. En cas d'égalité, départage au plus grand nombre de trous gagnés, puis au différentiel. S'il y a toujours égalité, les capitaines composent un greensome pour un match play « trou par trou ».



Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

La composition de chaque camp avec nom des joueurs, index, ordre de jeu et horaires de départ sera affichée au tableau officiel à l'issue de la réunion des capitaines.

Deux personnes par équipe autorisées à donner des conseils : le capitaine + le pro (ou entraîneur) avec autorisation d'utiliser des voiturettes pour leur propre déplacement sur le parcours.

Les cadets ne sont pas autorisés, les joueurs ayant terminé leur tour conventionnel peuvent aller suivre les parties.



INTER LIGUES U12

20 au 23 octobre 2020 – Massane (34)

Composition de l'équipe

Pour les ligues

Ouvert aux Ligues de la ffgolf qui ne peuvent engager qu'une seule équipe.

L'équipe Auvergne-Rhône-Alpes sera composée de 6 garçons et 4 filles.

Pour les équipiers

Les membres de l'équipe doivent être licenciés dans un club de la ligue.

U12 : nés en 2008 et après.

Sélection

L'équipe sera désignée par le Comité de Sélection de la ligue, après concertation avec les entraîneurs de ligue de la catégorie.

Forme de jeu

Pour chaque tour : 3 filles minimum doivent obligatoirement faire partie de l'équipe.

Distances de jeu : Les SSS devront être identiques pour les filles et les garçons. Voir recommandations vademecum 3.6-4.

Phases de qualifications (1° jour)

4 greensomes stroke-play 18 trous (9 trous le matin et 9 trous l'après-midi).

Classement sur les 7 meilleurs scores pour répartir les équipes en tableau ou en poules suivant le nombre. A l'issue de la qualification, les équipes sont réparties dans 2 tableaux A (8 premières) et B (les suivantes).

Phase finale (2° - 3° - 4° jour)

4 greensomes match-play sur 9 trous

Les résultats des matchs correspondent aux trous gagnés par chaque greensome. Le total des 4 donne le résultat final.

A l'issue d'un tour, en cas d'égalité parfaite, les capitaines des équipes concernées composeront un greensome qui partira en play-off en trou par trou (greensome composé obligatoirement de 2 des 8 joueurs ayant disputé le tour.

Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Encadrement : il est autorisé que 2 pros encadrent les joueurs d'une même équipe.



LES COPINES AU GOLF

28 mars 2020 – Seyssins
 16 mai 2020 – Jiva Hill
 6 juin 2020 – Superflu
 20 juin 2020 – Trois Vallons

Conditions de participation

Joueuses nées en 2007 et après, licenciées FFGolf en 2020, en possession du certificat médical.

Niveau de jeu requis :

- Non-classées : avec un niveau drapeau rouge minimum enregistré sur extranet.
- Classées : avec un index supérieur à 18.
- Les joueuses sélectionnées dans les groupes de Ligue ne sont pas admises.

Formule de jeu identique sur toutes les étapes

Les filles auront le choix de participer en SIMPLE ou en DOUBLE.

Si votre index est supérieur à 18 et que vous souhaitez jouer en SIMPLE

- Série 12 et 13 ans, née en 2007 et 2008.
- Série 10 et 11 ans, née en 2009 et 2010.
- Série 9 ans et moins, née en 2011 et après.

Formule de jeu : Score maximum 9.

Distance du parcours suivant les préconisations fédérales :

- Repères 6 pour les 12-13 ans.
- Repères 7 pour les 11 ans et moins.

Si vous êtes non-classées, et que vous souhaitez jouer en SIMPLE il faut au minimum le niveau drapeau jaune enregistré sur extranet

- Série 13 ans et moins, née en 2007 et après.

Formule de jeu : Score maximum 9.

Distance du parcours suivant les préconisations fédérales (repères 7).

Si vous êtes classées supérieur à 18 ou non-classées au minimum le niveau drapeau rouge et que vous souhaitez jouer en DOUBLE

- Série 13 ans et moins, née en 2007 et après.

Formule de jeu : Greensome (=en double) : Score maximum 9.

Le choix de sa partenaire devra être précisé sur le bulletin d'inscription

Distance du parcours suivant les préconisations fédérales.

- Repères 7 pour les 13 ans et moins, classées ou non-classées au minimum drapeau jaune.
- Départs aménagés pour les non-classées drapeaux rouges ou bleus



Prix

Les 3 premières de chaque série seront récompensées.

Organisation d'un concours de drive et d'un concours d'approche.

Lors de la finale seront récompensées les joueuses ayant cumulé le plus de points suivant le barème ci-dessous :

- Présence à une étape => 100 points.
- Gagnante du concours de Drive par catégorie d'âge => 50 points.
- Gagnante Concours d'approche par catégorie d'âge => 50 points.
- Résultat de chaque étape par série :
- 1ere => 100 points.
- 2eme => 75 points.
- 3eme => 50 points.

Engagement

Inscription à la ligue Auvergne Rhône-Alpes 10 jours avant la compétition.

Droits de jeu 20 € pour chaque participation par chèque à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Golf.

Organisation

11h45 : accueil et échauffement collectif – balles de practices offertes.

12h30 : composition des équipes par catégorie, distribution d'un panier goûter au départ (barres de céréales, compotes, jus de fruits) et briefing avec les parents pour organiser le suivi des parties.

13h : 1° départ.

16h-17h : Fin de la compétition : classement et remise des prix.

Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Responsables

Jean-Paul EXBRAYAT, Président de la Commission Sportive de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Chantal DESMURS, Responsable Ligue des Copines au Golf - 06 72 95 05 87.

Mickaël KNOP, Conseiller Technique Fédéral.



LES GRANDS PRIX JEUNES

CALENDRIER GRAND PRIX JEUNES U12 - U14

LIEU	DEBUT	FIN	CLOTURE
GP Mionnay (01)	09-mai	10-mai	24-avr.
GP Saint Clair (07)	06-juin	07-juin	22-mai
GP Majeur Evian (74)	26-août	27-août	26-juil.
GP Valence Saint Didier (26)	12-sept.	13-sept.	28-août
GP Le Chambon (43)	03-oct.	04-oct.	18-sept.
GP La Valdaine (26)	17-oct.	18-oct.	02-oct.



REGLEMENT GENERAL POUR LES GRANDS PRIX JEUNES U12 – U14

Conditions de participation

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses U12 et U14 à jour du droit de jeu fédéral.

Les quotas par catégories restent ajustables.

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord la place au Mérite Amateur Jeunes puis l'index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre des inscriptions.

Les U12 sont retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite jeunes, puis le rang du fichier de moyennes de scores en stroke play, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions en respectant le nombre de filles.

Index maximum

Filles :	U12 : 28.4	U14 : 18.4
Garçons :	U12 : 24.4	U14 : 15.4

Forme de jeu

Stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Départs : les longueurs de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Le tirage des départs du premier tour sera établi par catégorie et par sexe dans l'ordre croissant des index. Celui du second tour sera établi dans l'ordre inverse des classements du 1er tour par catégorie et par sexe.

Engagements

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue.

Date limite d'inscription : Voir calendrier.

Droits d'engagement : 40€

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite des inscriptions.

Prix

Les trois premiers de chaque catégorie sont primés.

Remise des prix : à l'issue du deuxième tour, suivi d'un cocktail.

Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Chariot Obligatoire pour les U12.



LES EPREUVES PAR EQUIPE DAMES

CALENDRIER DES EPREUVES PAR EQUIPE DAMES

NOM	LIEU	DEBUT	FIN	CLOTURE
Promotion Dames	Divonne (01)	08-mai	10-mai	08-avr.
Promotion Mid Dames	Digne les Bains (04)	19-juin	21-juin	19-mai
Coupe Lady - Finale	Aix les Bains (73)			12-déc. 19
Promotion Seniors Dames	Haute Auvergne (15)	25-sept.	27-sept.	25-août
Division 1 Dames Ligue	Sporting Vichy (03)	10-oct.	11-oct.	25-sept.
Division 2 Dames Ligue	Valence St Didier (26)	10-oct.	11-oct.	25-sept.



PROMOTION DAMES – INTER-REGIONS SUD EST

8 au 10 mai 2020 – Divonne (01)

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2020 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipières

Voir règlements généraux.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursomes suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous.

Ordre des matchs : 1 v 2.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

L'équipe gagnante de la phase finale accède à la 3ème division nationale pour 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 8 avril 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipières : 30 avril 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Facturés directement par la ffgolf.



PROMOTION MID AMATEUR DAMES – INTER-REGIONS SUD EST

19 au 21 juin 2020 – Digne les Bains (04)

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2020 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipières

Joueuses nées avant le 19 juin 1990.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

4 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursomes et 2 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Ordre des matchs : 1 v 4, 2 v 3.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3ème division nationale pour 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 19 mai 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipières : 11 juin 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par la joueuse ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.



PROMOTION SENIORS DAMES – INTER-REGIONS SUD EST

25 au 27 septembre 2020 – Haute Auvergne (15)

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2020 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipières

Joueuses nées avant le 25 septembre 1970.

Forme de jeu

Phase de qualification - 1er et 2ème jour

4 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 2 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Ordre des matchs : 1 v 4, 2 v 3.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3ème division nationale pour 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 25 août 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 17 septembre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par la joueuse ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.



DIVISION 1 DAMES LIGUE

10 & 11 octobre 2020 – Sporting Vichy (03)
Epreuve comptant pour le Mérite National Amateurs

La Golfer's Club se déroulant aux mêmes dates, les équipes du Golf Club de Lyon et de Lyon Salvagny sont exemptées de participation cette année, mais pourront faire jouer une équipe 2 si elles le souhaitent.

Ces équipes 2 seront hors classement lors du premier tour et disputeront un match play entre elles lors du second tour.

Conditions de participation

Les clubs

Vichy, Divonne, Aix les Bains, Lac d'Annecy, Bossey, Trois Vallons, Mionnay, Lyon Verger, Charmeil, Esery, Gouverneur, Maison Blanche.

Equipes exemptées : Golf Club de Lyon, Lyon Salvagny.

Equipe de 12 joueuses au maximum.

Les équipières

Les joueuses ne doivent pas avoir un index supérieur à 20,4 à la date limite d'inscription.

Dérogation possible sur demande auprès du Comité de Sélection de Ligue.

Forme de jeu

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

1 v 2 pour le titre.

3 v 4 et 5 v 6 pour le classement.

Phase barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

7 v 12, 8 v 11 et 9 v 10.

Les 3 équipes perdantes descendent en division 2 en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 25 septembre 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipières : 2 octobre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



DIVISION 2 DAMES LIGUE

10 & 11 octobre 2020 – Valence St Didier (26)

Conditions de participation

Les clubs

Tous les clubs qui ne sont pas en 1ère Division et les équipes 2 des clubs de 1ère Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 1ère Division.

Le nombre d'équipe est limité à 20. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Les équipières

Les joueuses ne doivent pas avoir un index supérieur à 28,4 à la date limite d'inscription.

Dérogation possible sur demande auprès du Comité de Sélection de Ligue.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 16

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 17 à 20

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 1 en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 25 septembre 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipières : 2 octobre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



COUPE LADY – PAR EQUIPE DAMES

Finale le **en attente** - Aix les Bains (73)

Conditions de participation

Pour les Clubs

Compétition ouverte à tous les clubs d'au moins 9 trous de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes affiliés à la Fédération Française de Golf, à l'exclusion des pitch & putt et compacts.

Chaque club ne pourra engager qu'une équipe.

Chaque club s'engage à :

- Mettre son terrain à la disposition des autres équipes de sa poule lors des rencontres en phase qualificative ;
- Mettre son terrain à la disposition des autres équipes au moins une fois tous les trois ans pour les rencontres en phase finale ;
- Nommer un responsable du bon déroulement de la rencontre le jour où une rencontre est organisée sur son terrain ;
- Prévoir un starter ;
- Transmettre par courriel le soir même ou le lendemain d'une rencontre jouée sur son terrain les résultats détaillés, ainsi que les noms et index des joueuses ayant participé à :
 - Philippe Laurent (phillip.laurent@bluewin.ch) et
 - La Ligue (golf.auvergne-rhone-alpes@orange.fr).

Tout club ne respectant pas ce cahier des charges ne pourra pas participer à cette compétition l'année suivante.

Ce règlement devra être signé par l'association sportive et la structure commerciale (si elle existe) et retourné par courriel à la Ligue ainsi paraphé et signé à la date d'inscription des clubs. Sans ce document dûment signé, l'inscription (17 décembre 2020) ne sera pas prise en compte.

Pour les équipières

Les joueuses doivent :

- Être membres et licenciées de l'Association Sportive qu'elles représentent à la date de clôture des inscriptions des équipières ;
- Être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours ;
- Avoir fait enregistrer leur certificat médical de l'année en cours à la date de clôture des inscriptions des équipières ;
- Avoir un index maximum de 28.5 à la date de clôture des inscriptions des équipières ;
- Avoir obligatoirement disputé au moins 3 compétitions en simple sur 9 ou 18 trous l'année précédente.

Le Comité d'épreuve pourra qualifier une joueuse qui n'a pas joué les 3 compétitions obligatoires pour causes d'accident ou de maladie (certificat médical) si cette joueuse a joué au moins 3 compétitions similaires en 2018, à la discrétion du comité de l'épreuve.

Engagements

Pour les Clubs

Inscription des équipes auprès de la Ligue AURA, par email à Françoise ERARD francoise.erard@orange.fr et Philippe LAURENT phillip.laurent@bluewin.ch exclusivement, avant le 17 décembre 2019 à minuit. Les droits d'engagement s'élèvent à 275€ par équipe et sont payables par virement ou chèque à l'ordre de la Ligue AURA avant le 17 mars 2020. Attention le virement devra bien être renseigné afin que son identification soit facile. Tout oubli, retard d'inscription ou de règlement entrainera la non-participation de l'équipe pour l'édition 2021.



Aucune dérogation ne sera admise. Dans le cas où le nombre d'équipes inscrites serait supérieur à 24 clubs, autant de poules de 4 que nécessaire seront mises en place. Le cas échéant, un règlement sera publié.

Lors de la phase finale de l'épreuve, les clubs hôtes seront défrayés comme suit :

- 1/8 de finales, 1/4 de finales et 1/2 finales : 300€ par journée (gratuité du parcours de reconnaissance pour 8 joueuses, en semaine, la semaine précédant le jour de l'épreuve)
- Finale : 500€ pour la journée (gratuité du parcours de reconnaissance pour 8 joueuses, en semaine, la semaine précédant le jour de l'épreuve et cocktail)

Note : Lors des phases de poules il n'y a pas de défraiement pour les clubs et pour les conditions des reconnaissances, les capitaines négocieront directement et d'un commun accord avec les clubs.

Pour les équipières

Les inscriptions des équipières doivent IMPERATIVEMENT se faire sur Extranet avant le 18 mars 2020, aucune dérogation ne sera admise.

Chaque club pourra inscrire sur Extranet jusqu'à 24 joueuses qui, seules, pourront figurer sur les feuilles de match pour tous les tours de la compétition.

Après validation, la Ligue fera parvenir à chaque club inscrit, les listes des joueuses de tous les clubs.

Validation des équipières

Chaque club inscrit devra faire parvenir par courriel à la Ligue avant le 18 mars à minuit l'historique des compétitions 2019 de toutes les joueuses figurant sur la liste de composition de son équipe sous la forme d'un seul et unique fichier PDF. Cette forme est impérative sous peine de disqualification.

Le Comité d'Épreuve validera ensuite les listes et avertira le/la capitaine concerné(e) s'il y a une erreur.

Le ou la capitaine est nommé(e) pour toutes les phases de l'épreuve.

À chaque rencontre, les capitaines remettront la liste extranet FFGolf de leur équipe au représentant du comité de l'épreuve. Si le ou la capitaine en titre est absent(e) de même que la vice-capitaine, il/elle peut déléguer le capitanat du jour à une joueuse inscrite sur la liste de 24, mais uniquement.

Formule de jeu

Composition des équipes

Rencontres interclubs par équipes dont le total des index arrondis doit être égal ou supérieur à 88 pour les 6 joueuses figurant sur les feuilles de match des foursomes et pour celles des simples.

L'index pris en compte pour chaque joueuse est son index « club au 29 février 2020. Les index supérieurs à 24.4 sont ramenés à 24.

Le capitaine en titre et la personne habilitée à donner des conseils peuvent ne pas figurer sur la feuille de composition des équipières potentielles, sans distinction de sexe pour le capitaine, mais doivent posséder le statut d'amateur et sont nommés pour l'année.

Forme de jeu

Match-play brut sur 18 trous.

Marques de départ : repère 4, boules bleues.

3 foursomes le matin, 1er départ à 8 h 30 ; 6 simples l'après-midi regroupés en 3 ou 6 départs en concertation avec le club hôte (la formule de 6 départs est à privilégier), 1er départ à 13 h 30, le Comité d'épreuve se réservant le droit de retarder les départs de l'après-midi en cas de nécessité.

L'intervalle entre les parties devra impérativement être de 10 minutes pour les foursomes soit 30 min de départs et 7 minutes pour les simples soit 42 min de départs sinon 12 minutes pour les doubles match play soit 36 min de départs (sous peine de disqualification pour l'équipe du club hôte qui n'applique pas la formule ; à la discrétion du comité de l'épreuve)



Le blocage de départs avant le début des départs de l'épreuve est vivement souhaité mais laissé à l'initiative du club.

Responsabilité du capitaine

Le capitaine ou son représentant remettra par écrit au Comité d'épreuve la fiche d'ordre de jeu au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier foursome pour les foursores et du premier simple pour les simples. Il est de la responsabilité du capitaine de se conformer à l'ordre de jeu prévu dans ce règlement. En même temps que la fiche d'ordre de jeu des foursores, à chaque rencontre, les capitaines remettront la liste extranet ffgolf de composition d'équipe.

La pénalité pour non-communication de la feuille d'ordre de jeu dans les délais ou non-respect de l'ordre de jeu est décrite dans le Vade-mecum fédéral (Règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes 1.2-2-1, § IV-2/3). La pénalité pour non-présentation de la liste de composition d'équipe sera à la discrétion du comité de l'épreuve et ne pourra excéder la perte d'un trou d'ajustement.

Ordre de jeu

En foursome, les équipières jouent dans l'ordre croissant du total de leurs index arrondis. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

En simple, les équipières jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Déroulement de l'épreuve

Phase qualificative

Championnat de 8 poules de 3 clubs ou 4 clubs, tous les clubs se rencontrent 1 fois sur terrain neutre.

Si le nombre de clubs est supérieur à 24, des poules à 4 seront organisées suivant le nombre de clubs.

Exemple :

Poule à 3

- le club 1 contre le club 2 dans le club 3.
- le club 1 contre le club 3 dans le club 2.
- le club 2 contre le club 3 dans le club 1.

Poule à 4

- Le club A contre le club B dans le club C ou D.
- Le club A contre le club C dans le club B ou D.
- Le club A contre le club D dans le club B ou C.
- Le club B contre le club C dans le club A ou D.
- Le club B contre le club D dans le club A ou C.
- Le club C contre le club D dans le club A ou B.

Chaque victoire dans un match rapporte un point à l'équipe gagnante. En cas d'égalité après 18 trous, les points du match sont partagés (0,5 point pour chaque équipe).

Les deux clubs ayant le plus de victoires à l'issue des poules seront qualifiés pour les 1/8 de finale

En cas d'égalité le départage est le suivant :

- Nombre de victoires en foursome.
- Somme du Résultat des 1^{er} simple, 2^o simple etc...dans les matchs de poule

Constitution des poules

Les têtes de poules sont les ¼ de finaliste de N-1

La désignation des clubs au sein de chaque poule est faite par le Comité d'épreuve en prenant le critère de proximité géographique élargie (environ 1Heure 30 de voiture) et/ou des disponibilités lors des dates retenues pour les rencontres de poules de même que du classement en N-1.



Disqualification

Si une équipe est disqualifiée lors d'une rencontre de poule, cette équipe sera disqualifiée pour sa ou ses autres rencontres de poule. Seules les deux ou trois autres équipes resteront en lice.

Phases Finales

À partir des huitièmes de finale, les rencontres se jouent par élimination directe. Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuent à jouer jusqu'à ce que l'un des camps gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

Forfait

Pour tout forfait après le tirage des poules, dans les poules de 3 les deux autres équipes encore en lice joueront leurs matchs aller-retour sur leurs terrains respectifs.

Voiturettes de Golf et cadets

Les voiturettes sont interdites pour les joueuses, les capitaines et les personnes habilitées à donner des conseils. Exception : Pour des raisons de PENIBILITE et UNIQUEMENT lors de FOURSOMES, les voiturettes sont autorisées dans les golfs de **Bossey, Grenoble Bresson, Saint Etienne et Chanalets à condition que 6 voiturettes soient disponibles pour les joueuses**. Même disposition pour les capitaines si 2 voiturettes supplémentaires sont disponibles.

Seules les joueuses inscrites sur les feuilles de composition des équipes ainsi que les capitaines et personnes habilitées à donner des conseils sont autorisés à caddeyer.

Epreuve Non-Fumeur

La coupe Lady est une épreuve non-fumeur comme toutes les épreuves de la ligue.

Sur le terrain, toute personne sur la liste des 24 plus le capitaine et la personne habilitée à donner des conseils, n'ont pas le droit de fumer dès la préparation du premier départ du matin jusqu'à la fin de l'épreuve le soir.

Interruption de jeu

Si les conditions atmosphériques ne permettent pas de jouer un samedi, les rencontres seraient disputées le samedi suivant sur le ou les terrains prévus et aux mêmes heures.

En cas d'interruption de jeu, les résultats acquis le resteront et le jeu reprendra le plus tôt possible avant le tour suivant, au point où il a été arrêté (Vade-mecum Fédéral).

Comité d'Epreuve et Arbitre

Le Comité d'épreuve est composé de :

- | | | |
|--------------------|----------------------------|----------------|
| • Françoise ERARD | francoise.erard@orange.fr | 06 81 80 01 36 |
| • Chantal DESMURS | desmurs.chantal@orange.fr | 06 72 95 05 87 |
| • Claude KERHERVE | cl.kerherve@orange.fr | 06 78 35 02 78 |
| • Philippe LAURENT | phillip.laurent@bluewin.ch | 06 12 45 24 27 |

À l'exception de la finale, la Commission Sportive du Club constitue le Comité d'organisation de la rencontre se jouant sur son terrain. Cette commission est sous les ordres du comité de l'épreuve.

En cas de litige, la Commission Sportive du Club fait appel au Comité d'épreuve.

Lors de la Finale, le Comité doit être composé au minimum de 2 représentants de la Ligue.

Prix

Le Trophée est confié pour une année à l'équipe gagnante, laquelle équipe aura la charge de graver ledit Trophée. Des souvenirs seront offerts aux joueuses de l'équipe.



LES EPREUVES PAR EQUIPE MESSIEURS

CALENDRIER DES EPREUVES PAR EQUIPE MESSIEURS

NOM	LIEU	DEBUT	FIN	CLOTURE
Qualif Promo Messieurs	Les Etangs (42)	18-avr.	19-avr.	03-avr.
Div.1 Seniors Messieurs Ligue	Charmeil (38)	19-mars	20-mars	04-mars
Div.2 Seniors Messieurs Ligue	Saint Clair (07)	26-mars	27-mars	11-mars
Promotion Messieurs	Lubéron (04)	01-mai	03-mai	01-avr.
Qualif Promo Mid Messieurs	Saint Clair (07)	09-mai	10-mai	24-avr.
Promotion Mid Messieurs	Montpensier (03)	19-juin	21-juin	12-mai
Qualification Seniors Messieurs	La Sorelle (01)	05-sept.	06-sept.	21-août
Promotion Seniors Messieurs	Saumane (84)	25-sept.	27-sept.	25-août
Division 1 Messieurs Ligue	Gouverneur (01)	10-oct.	11-oct.	25-sept.
Division 2 Messieurs Ligue	Les Chanalets (26)	10-oct.	11-oct.	25-sept.
Division 3 Messieurs Ligue	La Commanderie (01)	10-oct.	11-oct.	25-sept.



QUALIFICATION LIGUE - PROMOTION MESSIEURS

18 & 19 avril – Etangs (42)
Qualification pour la Promotion Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes qui sont descendues de la division 4 l'an dernier : Pas de club en 2019.
- L'ordre d'inscription.

Pour les équipiers

Voir règlements généraux.

Forme de jeu

Nombre d'équipes entre 12 et 20

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 21 et 24

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Interrégionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre par les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui ferait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve en 2021.

Engagement

L'inscription des équipes et des équipiers se fait sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 3 avril 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 10 avril 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Interrégionale.



PROMOTION MESSIEURS – INTER-REGIONS SUD EST

1 au 3 mai 2020 – Lubéron (04)

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne- Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2020 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers

Voir règlements généraux.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 10 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Ordre des matchs : 1 v 10, 2 v 9, 3 v 8, 4 v 7, 5 v 6.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 5 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 1 avril 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 23 avril 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Facturés directement par la ffgolf.



QUALIFICATION LIGUE - PROMOTION MID AMATEUR MESSIEURS

9 & 10 mai 2020 – Saint Clair (07)
Qualification pour la Promotion Mid Amateur Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes qui sont descendues de la division 4 l'an dernier : Pas de club en 2019.
- L'ordre d'inscription.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le 12 juin 1990 (date identique à celle de la Promotion).

Forme de jeu

Nombre d'équipes entre 12 et 20

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 21 et 24

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui ferait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 24 avril 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 1 mai 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Interrégionale.



PROMOTION MID AMATEUR MESSIEURS – INTER-REGIONS SUD EST

19 au 21 juin 2020 – Montpensier (03)

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le 19 juin 1990.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 6 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursomes et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Ordre des matchs : 1 v 6, 2 v 5, 3 v 4.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 19 mai 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 11 juin 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.



QUALIFICATION LIGUE - PROMOTION SENIORS MESSIEURS

5 & 6 septembre 2020 – La Sorelle (01)
Qualification pour la Promotion Seniors Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes qui sont descendues de la division 4 l'an dernier : La Valdaine.
- L'ordre d'inscription.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le 25 septembre 1970 (date identique à celle de la Promotion).

Forme de jeu

Départs : Repères 3 (jaunes).

Nombre d'équipes entre 12 et 20

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 21 et 24

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui ferait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 21 août 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 28 août 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Interrégionale.



PROMOTION SENIORS MESSIEURS – INTER-REGIONS SUD EST

25 au 27 septembre 2020 – Saumane (84)

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence- Alpes- Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2020 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le 25 septembre 1970.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 6 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Ordre des matchs : 1 v 6, 2 v 5, 3 v 4.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 25 août 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 17 septembre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Facturés directement par la ffgolf.

Conditions particulières

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.



DIVISION 1 MESSIEURS LIGUE

10 & 11 octobre 2020 – Gouverneur (01)
Epreuve comptant pour le Mérite National Amateurs

Conditions de participation

Les clubs

Volcans, Golf Club de Lyon, Forez, Bossey, Grenoble, Mionnay, Bourg en Bresse, Lyon Verger, Lyon Salvagny, Esery, Saint-Etienne, Lyon Chassieu, Gouverneur, Maison Blanche.

Equipe de 12 joueurs au maximum.

Les équipiers

Les joueurs ne doivent pas avoir un index supérieur à 12,4 à la date limite d'inscription.

Dérogation possible sur demande auprès du Comité de Sélection de Ligue.

Forme de jeu

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

1 v 2 pour le titre.

3 v 4, 5 v 6 et 7 v 8 pour le classement.

Phase barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

9 v 14, 10 v 13 et 11 v 12.

Les 3 équipes perdantes descendent en division 2 en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 25 septembre 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipières : 2 octobre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



DIVISION 2 MESSIEURS LIGUE

10 & 11 octobre 2020 – Chanalets (26)

Conditions de participation

Les clubs

Chamonix, Divonne, Lac d'Annecy, Les Arcs, Trois Vallons, Champlong, Charmeil, Gonville, La Valdaine, Chanalets, La Sorelle, Miribel Jonage, Leman, Bords de Loire.

Equipe de 12 joueurs au maximum.

Les équipiers

Les joueurs ne doivent pas avoir un index supérieur à 15,4 à la date limite d'inscription.

Dérogation possible sur demande auprès du Comité de Sélection de Ligue.

Forme de jeu

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

1 v 6, 2 v 5 et 3 v 4 pour la montée.

Les 3 équipes gagnantes montent en division 1 en 2021.

7 v 8 pour le classement.

Phase barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

9 v 14, 10 v 13 et 11 v 12.

Les 3 équipes perdantes descendent en division 3 en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 25 septembre 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipières : 2 octobre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



DIVISION 3 MESSIEURS LIGUE

10 & 11 octobre 2020 – La Commanderie (01)

Conditions de participation

Les clubs

Tous les clubs qui ne sont pas en 1ère ou 2ème Division et les équipes 2 des clubs de 1ère et 2ème Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 2ème Division.

Le nombre d'équipe est limité à 20. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Les équipiers

Les joueurs ne doivent pas avoir un index supérieur à 18,4 à la date limite d'inscription.

Dérogation possible sur demande auprès du Comté de Sélection de Ligue.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 16

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 17 à 20

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 2 en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 25 septembre 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipières : 2 octobre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



DIVISION 1 SENIORS MESSIEURS LIGUE

19 & 20 mars 2020 – Charmeil (38)

Conditions de participation

Pour les clubs

Bossey, Bresson, Divonne, Gouverneur, Golf Club de Lyon, Lyon Chassieu, Lyon-Salvagny, Lyon Verger, Riom, Saint-Etienne., Sorelle, Valence Saint Didier.

En cas de forfait d'une équipe, elle sera remplacée par une équipe de la division inférieure.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le 25 septembre 1970 (date identique à la Promotion).

Les joueurs ne doivent pas avoir un index supérieur à 24,4 à la date limite d'inscription.

Dérogation possible sur demande auprès du Comité de Sélection de Ligue.

Forme de jeu

Départs : Voir Parcours pour les Trophées Seniors.

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

1 v 2 pour le titre.

3 v 4 et 5 v 6 pour le classement.

Phase barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

7 v 12, 8 v 11 et 9 v 10.

Les 3 équipes perdantes descendent en division 2 en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 4 mars 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 11 mars 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



DIVISION 2 SENIORS MESSIEURS LIGUE

26 & 27 mars 2020 - Saint Clair (07)

Conditions de participation

Pour les clubs

Le nombre d'équipe est limité à 21. Elles seront retenues dans l'ordre dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le 25 septembre 1970 (date identique à la Promotion).

Les joueurs ne doivent pas avoir un index supérieur à 24,4 à la date limite d'inscription.

Dérogation possible sur demande auprès du Comité de Sélection de Ligue.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 18

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 19 et 21

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départs : Voir Parcours pour les Trophées Seniors.

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 11 mars 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 18 mars 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



LES EPREUVES PAR EQUIPE MIXTE

CALENDRIER DES EPREUVES PAR EQUIPE MIXTE

NOM	LIEU	DEBUT	FIN	CLOTURE
Champ. Golfs 9 trous	Jiva Hill (01)	19-sept.	20-sept.	04-sept.
Champ. Golfs de Montagne	La Valdaine (26)	07-oct.	08-oct.	22-sept.
Champ. Mid Amateurs Mixte	Bresson (38)	17-oct.	18-oct.	02-oct..



CHAMPIONNAT DES GOLFS DE 9 TROUS

19 & 20 septembre 2020 – Jiva Hill (01)

Conditions de participation

Les clubs

Seules peuvent participer à cette compétition :

- Les Associations Sportives affiliées avec terrain unique de 9 trous, répondant aux critères d'homologation et à jour de leur redevance fédérale et de Ligue.
- Les Associations Sportives de petites structures ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index par la C.S.N.

Le jumelage de clubs n'est pas autorisé.

Equipe de 8 joueurs ou joueuses au maximum.

Possibilité de 2 équipes.

Le nombre d'équipe est limité à 18. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Pour les équipiers et les équipières

Les joueurs et joueuses ne doivent pas avoir un index supérieur à 28.4 à la date d'inscription.

Forme de jeu

4 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 4 septembre 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 11 septembre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



CHAMPIONNAT DES GOLFS DE MONTAGNE

7 & 8 octobre 2020 – La Valdaine (26)

Conditions de participation

Les clubs

L'Alpe d'Huez, Les Arcs, Chamonix, Corrençon en Vercors, Courchevel, Les Deux Alpes, Flaine les Carroz, Les Gets, Lac de Tignes, Méribel, Mont d'Arbois, Morzine Avoriaz, Rocher Blanc, la Valserine, les Volcans.

Possibilité d'inscrire 2 Equipes par club.

Equipe de 12 joueurs ou joueuses au maximum.

Le nombre d'équipe est limité à 15. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Pour les équipiers et les équipières

Les joueurs et joueuses ne doivent pas avoir un index supérieur à 28,4 à la date limite d'inscription.

Forme de jeu

Equipes composées de 8 joueurs.

La composition des binômes est à la discrétion du Capitaine.

1er jour : 4 balles / stableford / 18 trous.

2ème jour : 4 greensomes / stableford / 18 trous.

Classement

Addition des 2 meilleurs scores en brut et des 3 meilleurs scores en net des 2 jours.

Départage : Le total de toute les cartes de scores en brut et en net.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 22 septembre 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 29 septembre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MIXTE

17 & 18 octobre 2020 – Grenoble Bresson (38)

Epreuve comptant pour le Mérite National Mid-Amateurs 2020

Conditions de participation

Pour les clubs

Le nombre de clubs est fixé à 16, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers

Joueurs et joueuses nés avant le 16 octobre 1970.

Forme de jeu

Pour chaque tour, au minimum un équipier de chaque sexe doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

Départs : Repères 4 (bleu) pour les dames et 2 (blanc) pour les messieurs.

Nombre d'équipes 12 et moins

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 13 et 16

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite pour les équipes : 2 octobre 2020 inclus.

Date limite pour les équipiers : 9 octobre 2020 inclus.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.



LES GRANDS PRIX

CALENDRIER DES GRANDS PRIX

NOM	LIEU	DEBUT	FIN	CLOTURE
GP des Chanalets	Les Chanalets (26)	07-mars	08-mars	21-févr.
GP de l'Isère	Grenoble Charmeil (38)	27-mars	29-mars	12-mars
GP de la Drôme	Valence Saint Didier (26)	04-avr.	05-avr.	20-mars
GP Haute Savoie	Bossey (74)	11-avr.	13-avr.	27-mars
GP de Salvagny	Lyon Salvagny (69)	18-avr.	19-avr.	03-avr.
GP du Sporting de Vichy	Vichy (03)	25-avr.	26-avr.	10-avr.
GP de l'Ardèche	Saint Clair (07)	16-mai	17-mai	01-mai
GP de Haute Auvergne	Haute Auvergne (15)	22-mai	24-mai	07-mai
GP du Lac d'Annecy	Lac d'Annecy (74)	13-juin	14-juin	29-mai
GP des Volcans	Les Volcans (63)	13-juin	14-juin	29-mai
GP du Golf Club de Lyon	Golf Club Lyon (69)	26-juin	28-juin	11-juin
GP de La Sorelle	La Sorelle (01)	04-juil.	05-juil.	19-juin
GP de La Bresse	La Bresse (01)	31-juil.	02-août	16-juil.
GP de Savoie	Aix les Bains (73)	08-août	09-août	24-juil.
GP de la Loire	Le Forez (42)	21-août	23-août	06-août
GP du Rhône	Grand Lyon Chassieu (69)	05-sept	06-sept	21-août
GP d'Albon	Albon (26)	12-sept	13-sept	28-août
GP du Gouverneur & Ligue	Gouverneur (01)	25-sept	27-sept	10-sept
GP de Chamonix Messieurs	Chamonix (74)	02-oct	04-oct	17-sept
GP Handigolf	Albon (26)	10-oct	11-oct	25-sept

REGLEMENTS PARTICULIERS

Informations auprès du club organisateur.

Les Grand Prix sur 3 jours et plus comptent pour le ranking mondial.



GRAND PRIX DE LA LIGUE & DU GOUVERNEUR

25 au 27 septembre 2020 – Gouverneur (01)

Règlement complet sur le site de la Ligue.

Prix

Les trois premiers Amateurs Dames et Messieurs seront primés.

Remise des prix à l'issue du troisième tour, suivi d'un cocktail.

Engagement

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue.

Date limite d'inscription : 10 septembre 2020 inclus.

Droits d'engagement :

- 100€ pour les adultes. Membres du club :
- 60€ pour les membres du Golf du Gouverneur.
- 40€ pour les joueurs (es) né(e)s en 1994 et après.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite des inscriptions.

Championnat de Ligue Jeunes

Le titre de Champion de Ligue U16, filles et garçons, sera décerné à l'issue du Grand Prix de la Ligue.



LES CLASSICS MID AMATEUR

CALENDRIER DES CLASSICS MID AMATEUR

NOM	LIEU	DEBUT	FIN	Né avant le	CLOTURE
Classic	Forez (42)	14-mars	15-mars	14 mars 1990	28-févr.
Classic	Les Chanalets (26)	22-mai	23-mai	22 mai 1990	07-mai
Classic	Albon (26)	11-juil.	12-juil.	11 juillet 1990	26-juin
Classic	G.C. Lyon (69)	25-juil.	26-juil.	25 juillet 1990	10-juil.
Classic	Valence St-Didier (26)	21-août	23-août	21 août 1990	06-août
Classic	Mont d'Arbois (74)	29-août	30-août	29 août 1990	14-août

REGLEMENTS PARTICULIERS

Informations auprès du club organisateur.



LES TROPHEES SENIORS

CALENDRIER DES TROPHEES SENIORS (TS) ET TROPHEES VETERANS (TV)

NOM	LIEU	DEBUT	FIN	Né avant le	CLOTURE
T. SENIORS	Grand Lyon Chassieu (69)	11-mars	12-mars	11 mars 1970	25-févr.
T. SENIORS	La Valdaine (26)	01-avr.	02-avr.	01 avril 1970	17-mars
GP SENIORS	Valence Saint-Didier (26)	11-avr.	12-avr.	11 avril 1970	27-mars
GP SENIORS	Forez (42)	25-avr.	26-avr.	25 avril 1970	10-avr.
T. VETERANS	Valence Saint-Didier (26)	29-avr.	30-avr.	29 avril 1955	14-avr.
GP SENIORS	Aix les Bains (73)	16-mai	17-mai	16 mai 1970	01-mai
Champ. Ligue	Saint Clair (07)	27-mai	28-mai	27 mai 1970	12-mai
T. SENIORS	Grenoble Bresson (38)	06-juin	07-juin	06 juin 1970	22-mai
T. SENIORS	Divonne (01)	01-juil.	02-juil.	01 juillet 1970	16-juin
T. SENIORS	Les Volcans (63)	08-juil.	09-juil.	08 juillet 1970	23-juin
T. SENIORS	Albon (26)	11-juil.	12-juil.	11 juillet 1970	26-juin
T. SENIORS	Montpensier (03)	18-juil.	19-juil.	18 juillet 1970	03-juil.
T. SENIORS	Bossey (74)	29-juil.	30-juil.	29 juillet 1970	14-juil.
T. SENIORS	La Bresse (01)	05-août	06-août	05 août 1970	21-juil
T. SENIORS	Gonville (01)	12-août	13-août	12 août 1970	28-juil
T. SENIORS	Chambon sur Lignon (43)	27-août	28-août	27 août 1970	12-août
T. SENIORS	Golf Club de Lyon (69)	01-sept	02-sept	01 sept. 1970	17-août
T. SENIORS	Haute Auvergne (15)	19-sept	20-sept	19 sept. 1970	04-sept
T. SENIORS	Lyon Salvagny (69)	30-sept	01-oct	30 sept. 1970	15-sept
T. SENIORS	Giez (74)	07-oct	08-oct	07 oct. 1970	22-sept
T. SENIORS	Saint Clair (07)	14-oct	15-oct	14 oct. 1970	29-sept
T. SENIORS	Le Clou (01)	21-oct	22-oct	21 oct. 1970	06-oct
T. SENIORS	Les Chanalets (26)	28-oct	29-oct	28 oct. 1970	13-oct

REGLEMENTS PARTICULIERS

Informations auprès du club organisateur.

Un seul classement pour le Mérite National Seniors pour les Trophées Seniors et Vétérans.



PARCOURS POUR LES TROPHEES SENIORS

Pour les Trophées réservés aux Vétérans, les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

Pour les Grands Prix Seniors et les Trophées Seniors, les départs se font des repères ci-dessous.

Golf	Repère	Départs avancés Messieurs	Départs avancés Dames
Aix les Bains (73)	Blancs / Bleus	Trous 2 / 17	Trous 2 / 17
Albon (26)	Jaunes / Rouges		
Bossey (74)	Jaunes / Rouges		
Bresse (01)	Blancs / Bleus	Trous 4 / 6 / 7 / 9 / 14 / 17	Trous 6 / 7 / 9 / 11 / 14 / 18
Bresson (38)	Blancs / Bleus	Trous 1 / 5 / 12 / 13 / 14 / 17	Trous 1 / 5 / 12 / 13 / 14 / 17
Chambon/Lignon (43)	Jaunes / Rouges		
Chanalets (26)	Blancs / Bleus	Trous 3 / 7 / 8 / 10 / 11 / 13 / 14	Trous 3 / 7 / 8 / 10 / 11 / 13 / 14
Charmeil (38)	Blancs / Bleus	Trous 2 / 4 / 5 / 7 / 13	Trous 2 / 4 / 5 / 7 / 13
Clou (01)	Blancs / Bleus	Trous 3 / 8 / 9 / 13 / 17 / 18	Trous 3 / 8 / 9 / 13 / 17 / 18
Divonne (01)	Blancs / Bleus	Trous 4 / 9 / 11 / 13 / 14 / 16	Trous 4 / 9 / 11 / 13 / 14 / 16
Forez (42)	Blancs / Bleus	Trous 7 / 8 / 9 / 14 / 15	Trous 7 / 8 / 9 / 14 / 15
Giez (74)	Blancs / Bleus	Trous 6 / 7 / 9 / 14 / 17 / 18	Trous 6 / 7 / 9 / 14 / 17 / 18
Gonville (01)	Blancs / Bleus	Trous 1 / 6 / 12	Trous 1 / 6 / 12
Haute-Auvergne	Jaunes / Rouges		
Lyon G.C. (69)	Jaunes / Rouges		
Lyon Chassieu (69)	Blancs / Bleus	Trous 5 / 6 / 7 / 14 / 15	Trous 5 / 6 / 7 / 14 / 15
Lyon Salvagny (69)	Jaunes / Rouges		
Montpensier (03)	Blancs / Bleus	Trous 3 / 7 / 8 / 12 / 13 / 18	Trous 3 / 7 / 8 / 12 / 13 / 18
Saint Clair (07)	Blancs / Bleus	Trous 3 / 4 / 7 / 11 / 13 / 16 / 18	Trous 3 / 4 / 7 / 11 / 13 / 16 / 18
Valdaine (26)	Blancs / Bleus	Trous 5 / 6 / 7 / 9 / 11 / 12 / 13 / 17 / 18	Trous 5 / 6 / 7 / 9 / 11 / 12 / 13 / 17 / 18
Valence St-Didier (26)	Blancs / Bleus	Trous 4 / 6 / 7 / 10 / 13 / 14 / 17	Trous 4 / 6 / 7 / 10 / 13 / 14 / 17
Volcans (63)	Jaunes / Rouges		



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE SENIORS

27 & 28 mai 2020 – Saint Clair (07)
Sans DROIT de JEU FEDERAL
Epreuve comptant pour le Mérite National Seniors

Calendrier

- Clôture des inscriptions : **12 mai 2020.**
- Contrôle des inscrits : **13 mai 2020.**
- Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **17 mai 2020.**
- Publication des départs : **25 mai 2020.**

Conditions de participation

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré à la date du contrôle des inscrits.

Joueurs et joueuses nés avant le **27 mai 1970.**

Limitation d'Index

- Dames 50 /59 ans dont l'index est inférieur ou égal à **18,4**
- Dames 60/69 ans dont l'index est inférieur ou égal à **21,4.**
- Dames 70 ans et plus dont l'index est inférieur ou égal à **27,4.**
- Messieurs 50 /59 ans dont l'index est inférieur ou égal à **15,4.**
- Messieurs 60/69 ans dont l'index est inférieur ou égal à **18,4.**
- Messieurs 70 ans et plus dont l'index est inférieur ou égal à **24,4.**

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

- Dames : Départs repère V (rouge).
- Messieurs : Départs repère III (jaune).

Une série Dame et une série Messieurs dans chaque tranche d'âge.

- 50 /59 ans : nés entre le 28 mai 1960 et le 27 mai 1970 inclus.
- 60/69 ans : nés entre le 28 mai 1950 et le 27 mai 1960.
- 70 ans et plus : nés avant le 28 mai 1950.

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place du classement général de chaque série, sur le trou 1, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.



Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1^{er} départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

Engagement

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé à la Ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes.

Droits d'engagement

- Adultes : 80 €
- Abonnés Golf Saint Clair : 60 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral **la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits.**

Nombre de joueurs

144 joueurs et joueuses, dont 33 dames et 14 wild cards.

Après avoir réservé 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions, les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du Mérite National Seniors à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait dans l'ordre des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Voiturette

Les joueuses et joueurs nés en 1940 et avant, peuvent jouer en voiturette, si les conditions météo le permettent.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Trophée du meilleur score brut Dames et score brut Messieurs.

Remise des prix 30 minutes après le dernier joueur rentré, suivi d'un cocktail.



L'ÉDITION 2021

CANDIDATURES A L'ORGANISATION D'ÉPREUVES POUR 2021

Epreuves Nationales

Pour 2021, la Fédération adressera ses propositions à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes en fonction du tableau de novembre 2020 des « Demandes Clubs ».

Epreuves de Ligue

Les demandes doivent être adressées à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes avant fin juillet 2020.

VADEMECUM

Tous vos commentaires sur le "Vademecum 2020" et toutes nouvelles idées pour l'édition 2021, seront les bienvenus.

